

Caisse de sécurité sociale de Mayotte

Travaux de sécurisation des accès du siège de la Caisse de Sécurité Sociale de MAYOTTE

Annonce n° 2146
Type Marché de travaux
Parution web 29/04/2026
Parution print 29/04/2026 · Le Journal de Mayotte (JDM_20260429.pdf)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché travaux n° 2026/002

Pouvoir adjudicateur

Caisse de sécurité sociale de Mayotte (CSSM)
Centre Kinga, 1 route nationale Kawéni
BP 84
97 600 Mamoudzou
Tél : 0269 60 90 60
E-mail : achatsmarches@css-mayotte.fr

Objet du marché

Travaux de sécurisation des accès du siège de la Caisse de Sécurité Sociale de MAYOTTE

Le marché regroupe la fourniture d'un ensemble de matériels et de logiciel spécifique livrés avec pose, migration et toutes prestations et sujétions. Toutes les fournitures et mises en œuvre nécessaires au parfait achèvement des ouvrages.

Le candidat devra proposer et détailler dans le mémoire technique les modes opératoires pour la migration du logiciel et la méthode qu'il préconise pour assurer la fourniture et les prestations les mieux adaptées.

Le candidat doit assurer la continuité des services sur le système de contrôle d'accès existant afin de permettre la sécurisation des locaux.

Le candidat fera une visite obligatoire du site (attestation de visite fournie par la CSSM et à joindre avec son offre)

Procédure

Le marché sera passé selon la procédure adaptée, conformément aux articles R. 2123-1 et R. 2123-2 du code de la commande publique.

Sous-traitance

La sous-traitance est admise

Groupement

Le marché sera conclu :

- Soit avec un prestataire unique
- Soit avec des prestataires regroupés.

Il est rappelé aux candidats que les opérateurs économiques sont autorisés à se porter candidats sous la forme d'un candidat unique possédant toutes les compétences réclamées, d'un groupement solidaire ou

d'un groupement conjoint, sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence.

Nombre de lot

Lot unique

Documents à fournir :

Pièces relatives à la candidature

- Capacités professionnelles, techniques et financières :

Les capacités professionnelles, techniques et financières seront appréciées compte tenu des éléments suivants :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaire concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ou tout autre moyen pour les sociétés nouvellement créées.
- Présentation d'une ou plusieurs réalisations similaires à l'objet du marché, réalisées au cours des 3 dernières années, avec les références vérifiables à l'exception des nouvelles entreprises.
- Les attestations d'assurances professionnelles en cours de validités.

Conformément à l'article R2144-1 à l'article R2144-7 du code de la commande publique, si le pouvoir adjudicateur constate que des pièces sont manquantes ou incomplètes, il se réserve la faculté de demander aux candidats concernés de compléter leur dossier dans un délai donné à compter de la réception de cette demande.

Les candidats qui n'auront pas fourni les renseignements prévus ni les justificatifs demandés ou pièces équivalentes seront écartés.

Pièces relatives à l'offre

- Acte d'Engagement (AE) dûment complété, paraphé et signé, accompagné des annexes
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) accepté sans aucune modification,
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) accepté sans aucune modification,
- Cadre de réponse **obligatoire**
- Un mémoire technique comprenant, une présentation de la société (personnel, qualifications, équipement), une liste de réalisations similaires, les moyens mise en œuvre pour la réalisation des prestations demandées
- La visite est obligatoire.

Les candidats devront présenter leurs offres de prix en répondant précisément aux caractéristiques du CCTP

Critères d'attribution avec leur pondération

Les offres régulières, acceptables et appropriées, et qui n'ont pas été rejetées en application des articles R.2152-3 à R.2152-5 et R.2153-3 du code de la commande publique, sont classées par ordre décroissant en appliquant les critères d'attribution ci-après.

Le marché sera attribué au candidat qui proposera l'offre la plus avantageuse pour la CSSM.

Elle sera appréciée et notée sur la base des informations fournies par le candidat :

- v La valeur technique de l'offre pour une pondération de 60%.
- v Le prix des prestations pour une pondération de 40%.

Renseignements

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leurs études techniques, les candidats devront adresser leurs questions sur le profil d'acheteur à l'adresse

suivante :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

Retrait des candidatures

Les documents du marché sont à télécharger à partir du profil d'acheteurs à l'adresse :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

Remise des candidatures

Les candidatures et offres doivent être transmises par voie électronique à l'adresse :

<https://www.marches-publics.gouv.fr>

Date limite de réception

05/06/2026 à 11 h 00 (heure de Paris)

Délai de validité des offres

Les offres seront valables durant 120 jours à partir de la date limite de réception des offres.

Langue

Les pièces du dossier de candidature doivent être rédigées en français ou être traduites en français.

Durée du marché

Le marché débute à la notification du marché pour une durée de 6 mois.

Tribunal auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant les recours contre le présent marché

Tribunal judiciaire de Saint-Denis

5 avenue André Malraux

97490 Saint-Denis de La Réunion

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.